



Extrait de la charte

REFUS DE PRENDRE PART À CE VOTE ?

Au dernier conseil communautaire, une charte de gouvernance travaillée avec un bureau d'étude choisi par l'exécutif a été soumise au vote des conseillers

Il y est décrit: *un fonctionnement cloisonné, une plus grande demande de transversalité, favoriser le partage des objectifs et des résultats pas seulement au sein de l'exécutif, un territoire si vaste, un absentéisme croissant aux commissions...*

C'est impressionnant de penser qu'il faut payer un bureau d'étude... *pour suggérer que les vice-présidents et les DGA se réunissent en transversalité, que les commissions soient reconnues instance de travail à l'échelon communautaire, que les participants aux commissions reçoivent un ordre du jour et des documents claires en amont des réunions ou commissions etc*

Les conseils municipaux restent les grands oubliés, absents du schéma ci-dessus. Le conseil de développement n'est relié à rien !

Les conférences de proximité, nouveauté de la charte, Pierre Louault les avait encouragées voilà 6 ans: *ces commissions locales à travers les Mairies seront la force de proposition et de devenir (de la cclst).*

Voter contre n'a pas de sens, cette charte est mieux que rien. Mais quel espoir de changement nous garantit-elle ?

Marie-Nicole Suzanne, conseillère communautaire